

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_172 : AIDE À L'IMMOBILIER AGV MÉCATRONIQUE

L'an deux mille dix sept, le vingt huit septembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 28 septembre 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Thierry DUFOUR, 1^{er} vice-président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Patrice BEDIER

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGHE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Elodie NADJAR, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Stéphane BARDY, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU, Christian LAFON, Yves CHAPRON

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Dominique MAS (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Steve JACKSON), Patrick BETEILLE (pouvoir à Enrico SPATARO)

Votants : 50

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

N° DEL2017_172 : AIDE À L'IMMOBILIER AGV MÉCATRONIQUE

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,

L'entreprise AGV MECATRONIQUE a été créée en 2007 à Albi par Gilles Vaïsse. Dotée d'un bureau d'études, d'un atelier d'usinage, d'un réseau de sous-traitants et de partenaires, elle est à même de répondre à des besoins d'outillage, de prototypage ou d'amélioration dans leur globalité.

Son activité s'articule autour de prestations de service industriel élargies :

- Maintenance, amélioration et reconstruction de machines-outils et centres d'usinage
- Conception et fabrication de systèmes mécatroniques et bancs d'essais

L'entreprise dispose par ailleurs d'un agrément centre de formation pour intervenir en sous-traitance d'autres organismes sur les métiers industriels.

Ses plus importants clients sont des sous-traitants industriels ou fabricants d'équipements pour les industries para-pétrolières, automobiles et aérospatiales: COMAU, LATECOERE, DMG MORI, FIVES, PIETRO CARNAGHI, BIESSE...

L'entreprise emploie 12 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1M€ qui a doublé en 2 ans.

Aujourd'hui, le chef d'entreprise affiche des objectifs stratégiques ambitieux. Il souhaite capter de nouveaux marchés diversifiant ainsi ses activités, réaliser une offre vers des solutions à plus forte valeur ajoutée et développer plusieurs produits en propre.

Pour permettre la croissance de ses activités, l'entreprise doit adapter son outil industriel et a engagé des démarches auprès de la collectivité en vue d'acquérir une parcelle de 4100 m² sur la zone d'activités Eco²Rieumas. La construction d'un bâtiment de 1200 m² devrait être terminée en octobre 2018.

L'entreprise AGV MECATRONIQUE prévoit des investissements à hauteur de 1,1 M€ pour développer son outil industriel et conforter son positionnement stratégique :

- 870 K€ de bâtiment
- 127K€ de terrain
- 120 K€ de voirie et équipements

Il est prévu de doubler les effectifs à 3 ans pour atteindre 24 emplois.

La communauté d'agglomération de l'Albigeois, par suite des compétences conférées par la loi NOTRe qui la positionne chef de file en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise, a retenu la nécessité d'un accompagnement spécifique des entreprises industrielles et de services susceptibles de créer un volume d'emplois significatif sur le territoire.

Un dossier FEDER a été déposé par l'entreprise auprès de la Région, gestionnaire du fonds européen.

Aussi, conformément au règlement des aides aux entreprises voté en conseil du 27 mars 2017 et sous réserve d'une intervention financière à montant au moins égal de la Région et/ou de l'Europe, la Communauté d'agglomération pourrait soutenir l'entreprise au travers d'une aide à l'immobilier d'un montant de 20 K€, soit 2% du montant HT des dépenses retenues de 870K€ (construction du bâtiment).

L'aide présente un caractère d'incitativité dans la mesure où l'entreprise a besoin de recourir aux financements privés pour réaliser ces investissements et qu'aucune des dépenses envisagées n'a à ce jour été engagée.

L'aide attribuée fera l'objet de la convention ci-annexée par suite de l'analyse faite par l'agglomération du besoin en financement.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le règlement transitoire des aides aux entreprises délibéré le 27 mars 2017,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 14 septembre 2017,

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois, au regard de sa compétence de plein droit en aide à l'immobilier d'entreprise, d'accompagner le développement des entreprises locales et la création d'emplois,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE l'attribution d'une aide à l'immobilier d'un montant de 20 000 euros à l'entreprise AGV MECATRONIQUE.

APPROUVE les modalités de la convention ci-annexée.

AUTORISE la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois, ou le vice-président délégué au développement économique, à accomplir toutes les formalités nécessaires à cette opération et à signer tous les actes afférents.

Pour extrait conforme,
Fait le 28 septembre 2017,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL